



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : RHONE

Référence : 1000559020

Discipline : L0202 - Lettres modernes (L0202)

Fonction : ENS

Lieu d'exercice

Code RNE : 0690018V

Nom de l'établissement : Lycée professionnel Danielle Casanova - Lycée des métiers du cuir et des services

Commune : GIVORS

Adresse : 7 avenue DANIELLE CASANOVA 69700 GIVORS

Courriel : ce.0690018V@ac-lyon.fr

Description générale du poste

Poste spécifique à l'unité pédagogique pour élèves allophones arrivants en lycée, pour des élèves intégrés sur les sections professionnelles et générales du Lycée Danielle Casanova et du Lycée Aragon-picasso

Missions

L'enseignant accueille des élèves allophones nouvellement arrivés en France (primo-arrivants) en plus de leur scolarisation dans une classe de lycée correspondant à leur niveau scolaire acquis dans leur pays d'origine.

Les élèves sont orientés vers ces classes après avoir été reçus par le Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones (CASNAV). Ils passent des tests de positionnement. L'enseignant élabore un cursus personnalisé en unité pédagogique pour chaque élève allophone arrivant. Il suit individuellement chaque élève pour atteindre un niveau de maîtrise de la langue qui lui permette une réussite scolaire et une intégration réussie.

Compétences requises

Enseignant quel que soit sa matière d'enseignement d'origine

- certification en français langue seconde (FLS) ou (FLE)
- bonne maîtrise de la langue française
- bonne maîtrise du fonctionnement de l'éducation nationale et en particulier des dispositifs d'orientation
- capacité à travailler en différenciation
- capacité à travailler en adaptation individuel au sein de la classe
- capacité à être porteur de projets partagés
- capacité à porter le dispositif et à mobiliser les acteurs internes (enseignants et non enseignants) et externes (centre d'accueil, Casnav,...)
- capacité à inscrire son action dans le projet d'établissement, le projet académique et les objectifs de l'état.

Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

()

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur Iprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.